

**“JE VEUX CRÉER
MON ENTREPRISE”**

FORMATIONS À LA CRÉATION-REPRISE D'ENTREPRISE



*Pour renforcer la pertinence et la
viabilité de votre projet de création
ou de reprise d'entreprise*

PORTEURS DE PROJET

**ACTIFS
OCCUPÉS**

**DEMANDEURS
D'EMPLOI**



POUR QUI ?

Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise.

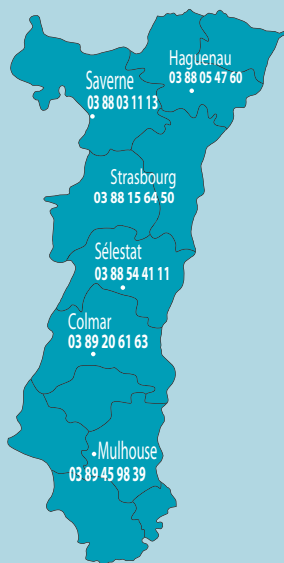
OBJECTIF

Accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise dans la consolidation et le développement de leur projet.

EN PRATIQUE ...

Un programme de formation qui comporte un volet généraliste et des modules de perfectionnement (ouverts également aux dirigeants d'entreprises de moins de 10 salariés).

- Les stages sont gratuits pour les participants.
- Durant le stage vous êtes stagiaire de la formation professionnelle continue et disposez d'une **couverture sociale**.
- **Si vous bénéficiez d'indemnités d'assurance chômage ou des minimas sociaux**, ces prestations peuvent être maintenues durant la période de stage.
- **Si vous êtes demandeur d'emploi**, vos frais de déplacement peuvent également être pris en charge si vous utilisez le réseau SNCF pour vous rendre en formation.



QUI CONTACTER ?

VOTRE CONSEILLER ANPE
www.anpe.fr

VOTRE MISSION LOCALE OU PAIO
www.urmlalsace.org - rubrique "réseau régional"

UNE DES ANTENNES TERRITORIALES DE LA RÉGION ALSACE
Voir carte ci-contre

www.region-alsace.eu



Région Alsace
Direction de l'Éducation et de la Formation
Service Formation Professionnelle Continue
1 place du Wacken - BP 91006
67070 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 15 69 60
E-mail : formation@region-alsace.eu

Crédit photo : Sautier / Région Alsace
Octobre 2008



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
Fonds Social Européen